

# DOSSIER D'INSCRIPTION 2017 - 2018



## INITIATION



**Compagnie d'Arc de Saint-Maur**  
**55, quai de Bonneuil**  
**94210 LA VARENNE SAINT-HILAIRE**  
**Tel: 01-70-13-31-18**  
**Mail: [ciedarcestmaur@club-internet.fr](mailto:ciedarcestmaur@club-internet.fr)**  
**Site: <https://www.arcsaintmaur.fr>**

## LES PRINCIPAUX RESPONSABLES

Président / Capitaine ..... Jacques BOUTOLLEAU  
Vice-Président / 1<sup>er</sup> Lieutenant ..... Gilbert OLIVIER  
Secrétaire ..... Béatrice LAVIELLE  
Trésorier ..... Alain BOUDERGUE  
Officier de tir ..... Christian MONTOURCY

## HORAIRES

La rentrée sportive aura lieu la semaine du 18 septembre 2017.

<b>LUNDI</b>	18 H – 20 H	Initiation débutants Gr 1 Alain – Adrien – Gérard
<b>MARDI</b>	18 H – 20 H	Perfectionnement / Entraînement libre Alain – Hervé – Maxime
<b>MERCREDI</b>	18 H -20 H	Initiation débutants Gr 2 Alain – Gregory - Jacques
	17 H -20 H	Entraînement 3D sur le jeu N° 3
<b>JEUDI</b>	18 H -20 H	Perfectionnement / Entraînement libre Alain – Maxime
<b>VENDREDI</b>	18 H – 20 H	Entraînement libre
<b>SAMEDI</b>	14 H 30 – 16 H 30	Initiation débutants Gr 3 Jean-Michel – Alain - Florian
	17 H – 19 H	Entraînement équipe féminine Florian
<b>DIMANCHE</b>		Ouverture facultative

## LES CATEGORIES

	Si votre date de naissance se situe :	Vous êtes
ADULTES	Avant le 01/01/1959	SV = Super Vétéran
	Entre le 01/01/1959 et le 31/12/1968	V = Vétéran
	Entre le 01/01/1969 et le 31/12/1997	S = Sénior
JEUNE	Entre le 01/01/1998 et le 31/12/2000	J = Junior
	Entre le 01/01/2001 et le 31/12/2003	C = Cadet
	Entre le 01/01/2004 et le 31/12/2005	M = Minime
	Entre le 01/01/2006 et le 31/12/2007	B = Benjamin
POUSSIN	Après le 01/01/2008 - 10 ans révolu	P = Poussin

## LES TARIFS

Le montant de l'inscription tient compte de la catégorie d'âge.

Catégorie	Part Fédérale	Part Compagnie	Total sans prêt de matériel
P	30,00 €	112,00 €	142,00 €
JEUNES	50,00 €	128,00 €	178,00 €
S, V, SV	76,00 €	149,00 €	225,00 €

Pour l'abonnement à la revue FFTA ajouter 22 €.

Pour l'initiation ajouter 150€ qui comprennent le prêt de l'arc, les cours d'initiation et la fourniture du petit matériel (carquois, protections et flèches).

Pour les anciens adhérents ajouter 50 € pour le prêt de l'arc.

## PIECES A FOURNIR

- 1 photo d'identité,
- La fiche de renseignements ci-jointe,
- La demande d'autorisation ci-jointe de diffusion de photos sur le site internet de la Cie,
- 1 certificat médical.

**FICHE DE RENSEIGNEMENTS**  
**2017 – 2018**

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Sexe :    Masc.                       Fem.     Date de Naissance :    /    /

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone Fixe : \_\_\_\_\_

Téléphone Mobile : \_\_\_\_\_

Mail : \_\_\_\_\_

Profession : \_\_\_\_\_

**Cocher les cases correspondantes à votre situation**

Ecole de Tir :    Oui                       Non                        €

150 €

Catégorie :    Poussin                       Jeune                       Adulte                        €

142 €

178 €

225 €

Location d'Arc :    Oui                       Non                        €

50 €

Abonnement revue :    Oui                       Non                        €

22 €

Mode de Règlement :    Chèque                       Espèces                       Total :                       €

Par la présente inscription :

- vous vous engagez à respecter le règlement intérieur de la compagnie d'arc de Saint-Maur,
- les parents acceptent que leurs enfants mineurs, quittent la compagnie sans accompagnant.

Date et signature de l'archer ou de son responsable légal précédées de la mention "Lu et approuvé"



Le code de la santé public (*article 1111-4 et 1111-6*) précise qu'aucun acte médical ne peut avoir lieu sans le consentement de la personne (ou du responsable légal).

Afin de pouvoir joindre les parents ou responsables du mineur de manière à ce que l'équipe médicale puisse communiquer le cas échéant avec eux, indiquez ci-dessous les coordonnées complètes.

**Personnes à contacter  
en cas de besoin justifiant  
une intervention médicale ou chirurgicale d'urgence :  
(responsables légaux)**

**La Mère**    Nom : .....    Prénom : .....

Tél fixe : .....    Tél mobile : .....

**Le Père**    Nom : .....    Prénom : .....

Tél fixe : .....    Tél mobile : .....

**Le Tuteur**    Nom : .....    Prénom : .....

Tél fixe : .....    Tél mobile : .....

fait à ..... le .....  
(Signature)

Les clubs doivent veiller à ce que les jeunes soient en possession de leur passeport dument rempli. >

## DEMANDE D'AUTORISATION DE DIFFUSION DE PHOTOS SUR INTERNET

Vous, ou votre enfant, êtes inscrit à la Cie d'Arc de Saint Maur pour la saison 2017/2018.

La Cie envisage de diffuser sur son site Internet (<http://www.arcsaintmaur.fr>) les photos prises dans le cadre des entraînements ou des diverses manifestations.

Conformément à la législation française, il est nécessaire d'obtenir l'autorisation des personnes majeures ou responsables légaux avant de publier et diffuser des informations sur Internet.

Vous pouvez refuser ou accepter que les photos apparaissent sur le site de la Compagnie.

Afin de prévenir de tout problème, nous vous demandons de bien vouloir renseigner la fiche ci-dessous et de nous la faire parvenir avec le dossier d'inscription.

Restant à votre disposition, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sincères salutations.

Jacques BOUTOLLEAU  
Capitaine de la Compagnie d'Arc de Saint Maur

-----  
Madame, Monsieur, .....

autorise

n'autorise pas

La Cie d'Arc de Saint Maur à diffuser sur son site Internet : <http://www.arcsaintmaur.fr>, les informations sportives et les photos prises dans le cadre des activités sportives menées pendant la saison 2017/2018 de l'archer .....

Fait à ..... le.....

Signature

Signature des responsables légaux pour les mineurs